

Année scolaire 2024- 2025

Lettre d'information EPS n°1

Le 6 septembre 2024

L'inspection pédagogique régionale souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, ainsi que la bienvenue aux professeurs nouvellement nommés dans la région académique de Guadeloupe.

Nous saluons le travail mené sur le territoire par Jérôme Louvet (IA-IPR EPS) au cours de ces dernières années. Nous le remercions pour son engagement au service des élèves, des personnels et de la qualité de l'enseignement de l'EPS au sein de l'académie.

L'équipe académique du corps d'inspection EPS 2024-2025 est actuellement composée de :

Julien METZLER	IA - IPR
Lydia CORVO	Enseignante chargée de la gestion des examens
Pascal GREMION	Enseignant chargé d'accompagner les équipes pour la mise en œuvre de l'outil « iPack EPS » Chargé d'aide à l'instruction des dossiers pour les activités physiques de pleine nature (sécurité)
Eric MORISSET	Enseignant chargé d'accompagner les équipes pour la mise en œuvre de l'outil « iPack EPS »
Diane GERALD LE BERRE	Enseignant chargé de visites conseil et d'accompagnement de professeurs contractuels ou titulaires
Eric JOBLET	Enseignant chargé de visites conseil et d'accompagnement de professeurs contractuels ou titulaires
Marie-Annabel CULOMA	Enseignante chargée de visites conseil et d'accompagnement de professeurs contractuels ou titulaires Formatrice académique (CFA- PFA)

Nous attirons votre attention sur plusieurs points.

1. RESULTATS DES ELEVES

Baccalauréat GT						Baccalauréat professionnel					
SESSION 2024						SESSION 2024					
	Sexe	Effectif	%	Moy	Ecart type		Sexe	Effectif	%	Moy	Ecart type
BGT	G	1665	43,16	14,91	2,56	BCP	G	1029	60,42	14,63	2,75
	F	2193	56,84	14,33	2,44		F	674	39,58	13,77	2,58
	TOTAL	3858	100	14,58	2,51		TOTAL	1703	100	14,3	2,72

Taux d'inaptitude et absents BGT et bac pro

SESSION 2024		Bac G et T		Bac Pro	
TYPE DE CANDIDAT		Effectif	%	Effectif	%
Inaptes Totaux	F	52	2,37	9	1,38
	G	21	1,26	11	1,08
	F+G	73	1,89	20	1,2
Absents	F	8	0,37	13	2
	G	8	0,48	22	2,16
	F+G	16	0,42	35	2,1

CAP

		SESSION 2024				SESSION 2024		CAP	
		Effectif	%	Moy	Ecart type	TYPE DE CANDIDAT		Effectif	%
CAP	G	390	64,9	13,33	3,21	Inaptes Totaux	F	11	5,21
	F	211	35,1	13,88	2,82		G	1	0,26
	TOTAL	601	100	13,53	3,09		F+G	12	2
						Absents	F	6	2,84
							G	31	7,95
							F+G	37	6,16

Ces résultats témoignent d'un engagement sans faille des équipes pédagogiques pour proposer un enseignement de qualité à tous les élèves confiés. L'action éducative, tout au long du cursus scolaire, doit être poursuivie ou amplifiée, pour permettre une diminution du taux d'élèves inaptes totaux (filles), et du taux d'absentéisme (garçons).

Par ailleurs, une attention particulièrement doit être portée au savoir-nager du collège au lycée. Seuls 40% des élèves ont validé le test ASNS au sein de la région académique. Ce pourcentage d'élèves non-nageurs important doit conduire à interroger chaque année les conceptions pédagogiques et didactiques, la mise en place de dispositifs de soutien ou dédoublements, ainsi que la complémentarité avec certains dispositifs fédéraux (par exemple « j'apprends à nager »).

2. SECURITE DES ELEVES

La responsabilité des enseignants en EPS est règlementée par différents textes :

- « Sécurité des élèves. Pratique des activités physiques scolaires », note de service 94-116 du 9 mars 1994, BO n° 11 du 17 mars 1994 ;
- « Risques particuliers à l'enseignement de l'EPS et au sport scolaire », circulaire du 13 juillet 2004, BO n° 32 du 9 septembre 2004 ;
- « Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré » circulaire n°2017-075 du 19 avril 2017, BO n°16 du 20 avril 2017.
- « Enseignement de la natation scolaire », Note de service du 28-2-2022, BO n°9 du 3 mars 2022.

Pascal GREMION apportera son expertise sur l'instruction des dossiers APPN : Pascal.Gremion@ac-guadeloupe.fr.

3. FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

Se former et s'inscrire dans une dynamique individuelle et collective de développement professionnel sont une nécessité. **Nous engageons tous les enseignants à s'inscrire massivement** (et si possible par équipe lorsqu'il y a plusieurs professeurs d'EPS au sein de l'établissement) aux formations et à être acteurs au sein de ces formations.

La [campagne d'abonnement aux formations du PRogramme Académique de Formation \(PRAF\) 2024/2025](#) est ouverte.

Pourquoi s'abonner ?

Être abonné à un module de formation ne signifie pas être inscrit à celui-ci. Cela permet de manifester votre intérêt pour le module et d'être notifié directement sur votre messagerie académique lorsque des sessions de préinscription à ce module seront ouvertes. Cette démarche vous assure de ne manquer aucune opportunité de formation correspondant à vos besoins et attentes professionnelles.

CALENDRIER DE LA CAMPAGNE D'ABONNEMENT

Préparations concours et certifications

- **08 septembre 2024** : Date limite pour l'abonnement sur le portail de l'EAFC
- Du 09 au 12 septembre : Période de préinscription
- Du 13 au 17 septembre : Campagne d'avis des supérieurs hiérarchiques
- À partir du 18 septembre : Transmission des fiches de mise en œuvre par les pilotes à l'EAFC
- Semaine du 30 septembre : Début des formations pour les préparations concours et les certifications

Une préparation aux concours internes du CAPEPS / CAER et de l'agrégation EPS est prévue. N'hésitez pas à vous signaler ou à orienter les personnels susceptibles d'y participer.

Formations à candidatures individuelles

- 15 septembre 2024 : Date limite pour l'abonnement sur le portail de l'EAFC
- Du 16 au 22 septembre : Période de préinscription
- Du 23 au 27 septembre : Campagne d'avis des supérieurs hiérarchiques
- À partir du 30 septembre : Transmission des fiches de mise en œuvre par les pilotes à l'EAFC
- Semaine du 14 octobre : Début des formations à candidatures individuelles (16 septembre pour les formations à candidatures désignées)

Vous trouverez aussi sur le [Portail de l'EAFC](#), les modalités d'accès à l'ensemble de l'offre de formation proposée par l'EAFC. Les équipes de l'EAFC sont disponibles pour répondre à toutes demandes d'accompagnement adressées à ce.eafc@ac-guadeloupe.fr.

(Renseignements complémentaires auprès de Marie-Annabel CULOMA : Marie-Annabel.Culoma@ac-guadeloupe.fr)

4. VISITES CONSEILS ET RDV DE CARRIERE

Les rendez-vous de carrière seront assurés par monsieur Julien Metzler (IA-IPR). L'évaluation des personnels s'appuie sur le parcours professionnel dans toutes ses dimensions. Elle interroge la cohérence et la progressivité des choix d'enseignement opérés par l'agent visité. **Elle nécessite la présentation de l'ensemble des documents pédagogiques quotidiens étayés et utilisés avec l'ensemble des classes.**

Nous vous suggérons de préparer votre RDV de carrière en téléchargeant le document suivant : <http://www.education.gouv.fr/cid118572/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi.htm>. De plus, le document de référence de l'entretien pourra utilement être envoyé aux deux évaluateurs (chef d'établissement et inspecteur) en amont du rendez-vous de carrière.

Des visites conseils sont également prévues auprès d'enseignants non concernés par les rendez-vous de carrière quels que soient leur ancienneté ou leur statut (visites réalisées par Diane GERALD LE BERRE, Eric JOBLET, ou Marie-Annabel CULOMA).

5. AS et UNSS

L'Assemblée Générale UNSS 2024/2025 se tiendra le 11 septembre 2024 à 13H30 à la salle polyvalente du Lycée des Métiers Bertène Juminer, du Lamentin.

La journée nationale du sport scolaire est prévue le 18 septembre. De très nombreux élèves se licencient chaque année à cette occasion. C'est le fruit du dynamisme et de l'engagement des enseignants, accompagné des cadres de l'UNSS, pour faire vivre avec force le sport scolaire. Nous vous invitons à poursuivre tout au long de l'année la dynamique créée par cette journée.

6. COMMUNICATION

Des « Lettre d'information EPS » seront envoyés tout au long de l'année pour vous informer de l'actualité de la discipline et de l'évolution des ressources mises en ligne.

Nous vous invitons à consulter régulièrement le site académique ainsi que votre boîte mail académique afin d'y trouver les ressources nécessaires au fonctionnement et à l'organisation de l'EPS.

Les professeurs coordonnateurs des collèges et des lycées devront renseigner dans les prochains jours l'application i-Pack EPS. Pascal GREMION et Eric MORISSET accompagneront les équipes.

Pour rappel, les communications professionnelles doivent se faire exclusivement par l'intermédiaire de votre adresse académique (@ac-guadeloupe.fr).

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire 2024-2025.

Pour l'inspection académique,
Julien METZLER
IA-IPR EPS